Aperçu du rapport annuel de CBC/Radio-Canada au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes pour l'année de radiodiffusion 2003-2004

CBC/Radio Canada a le plaisir de présenter au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes son rapport annuel pour l'année de radiodiffusion 2003-2004 concernant les services suivants :

- la Télévision anglaise (réseau et stations);
- la Télévision française (réseau et stations);
- la Radio anglaise et la Radio française (réseaux);
- Newsworld et le Réseau de l'information (RDI).

Dans les pages qui suivent, nous dressons sommairement le bilan du rendement offert par CBC/Radio-Canada à deux égards : application des conditions de licence et respect des exigences et des attentes formulées par le Conseil dans ses décisions de renouvellement du 6 janvier 2000 (décisions du CRTC 2000-1, 2000-2 et 2000-3).

La condition relative aux longs métrages imposée à la Télévision anglaise et à la Télévision française a été levée par le CRTC en 2003, mais la Société est malgré tout encore tenue de déclarer le nombre de films populaires étrangers diffusés aux heures de grande écoute, qui étaient plus particulièrement visés par cette condition abrogée de la licence. Cette information figure à l'annexe A du rapport annuel de la Télévision anglaise et à l'annexe B du rapport annuel de la Télévision française.

En outre, dans sa lettre du 22 juin 2004 indiquant qu'il acceptait le rapport annuel de la troisième année et dans une autre lettre envoyée le 17 novembre 2004, le Conseil demandait que le rapport comporte plus de détails sur les émissions de nouvelles et d'information de CBC/Radio-Canada et sur la diffusion de longs métrages canadiens à la Télévision française. Ces renseignements additionnels se trouvent respectivement à l'annexe A et à l'annexe C du rapport annuel de la Télévision française.

1. Introduction

CBC/Radio-Canada en est actuellement à mi-chemin de la durée de sa licence et elle dépose pour une quatrième année son rapport annuel au CRTC. Pour une quatrième fois de suite, nous avons le très grand plaisir d'annoncer qu'encore en 2003-2004, nous sommes en mesure de présenter au Conseil un excellent bulletin en matière de rendement.

La Télévision anglaise, la Radio anglaise et la Radio française de même que Newsworld et le RDI, nos chaînes de télévision spécialisées, ont tous respecté intégralement les conditions de leurs licences respectives et ils ont entièrement répondu aux exigences et aux attentes formulées dans les décisions de renouvellement.

Tant la Télévision anglaise que la Télévision française ont de nouveau démontré cette année qu'elles avaient respecté, et dans de nombreux cas considérablement dépassé, les exigences et les attentes du Conseil dans un large éventail de domaines importants.

Le rendement de la Télévision française a été exemplaire dans tous les domaines sauf deux. Comme ce fut le cas au cours de l'année de radiodiffusion précédente, et même si des améliorations importantes ont été réalisées, la Télévision française n'a pas été en mesure de respecter une condition de sa licence l'obligeant à diffuser cinq heures par semaine d'émissions de musique, de danse et de variétés aux heures de grande écoute. Cette condition s'avère particulièrement problématique compte tenu de notre objectif et de l'objectif du Conseil de maintenir une grille-horaire équilibrée. Tel que nous l'avons indiqué dans notre correspondance précédente à ce sujet, la Télévision française continue d'accomplir des progrès dans la poursuite de son objectif de respecter toutes ses conditions de licence, et le nombre d'heures hebdomadaire moyen d'émissions de musique, de danse et de variétés est donc passé de 3 à 4,1 heures en 2003-2004. Si l'on inclut les émissions diffusées en région ou sur le réseau à l'extérieur des heures de grande écoute, le nombre hebdomadaire moyen d'émissions de musique, de danse et de variétés diffusées par la Télévision française passe même de 5,4 heures en 2002-2003 à 7 heures en 2003-2004.

En outre, nous tenons à souligner au Conseil une lacune temporaire en ce qui concerne la programmation de la Télévision française destinée aux enfants. En effet, la Télévision française n'a pas été en mesure cette année de respecter la condition de sa licence exigeant qu'elle diffuse quatre heures par semaine d'émissions pour enfants canadiennes originales. En moyenne, les émissions de cette catégorie diffusées en 2003-2004 représentaient une heure de diffusion par semaine. Cette lacune est entièrement imputable à l'importante restructuration du service de la programmation de la Télévision française qui a été entreprise dans l'ensemble du réseau au cours de la dernière année. La Télévision française prévoit cependant être en mesure de respecter entièrement cette condition de licence dès l'année de radiodiffusion 2004-2005.

Outre ces points, nos réseaux de télévision, qui sont tenus de faire rapport sur la majorité des questions et des enjeux mentionnés dans les décisions de renouvellement du Conseil, ont largement respecté et, dans de nombreux cas, dépassé les exigences et les attentes du Conseil.

2. Sommaire de notre rendement en 2003-2004

a. Les services de radio

Radio anglaise

Pour une quatrième année consécutive, la Radio anglaise a respecté ou dépassé toutes ses conditions de licence.

Une fois encore, la Radio anglaise a entièrement respecté ou dépassé les exigences de contenu canadien pour la musique de catégorie 2 et de catégorie 3, tant à Radio One qu'à Radio Two.

La décision de renouvellement du Conseil exigeait aussi de la Société qu'elle produise un rapport sur les progrès accomplis dans l'accroissement de la portée des services de Radio Two à 50 % de la population anglophone de chaque province dans un délai de deux ans et à 75 %

de l'ensemble de la population anglophone du pays au cours de cette même période de deux ans. Cette exigence a été respectée dès la deuxième année de la licence.

Aujourd'hui, le niveau de couverture de Radio Two est inférieur à 75 % dans seulement deux provinces (la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador). En 2003-2004, des demandes ont été présentées pour installer de nouveaux émetteurs à Warmley et à Yorkton (Saskatchewan) et à Stephenville (Terre-Neuve-et-Labrador). CBC/Radio-Canada prévoit présenter des demandes d'installation de deux émetteurs additionnels dans chaque province au cours de la durée de sa licence actuelle, s'assurant ainsi que l'objectif fixé par le Conseil d'un niveau de couverture de 75 % par province sera atteint d'ici l'échéance de sa licence.

Ailleurs, en réponse à une demande exceptionnelle et en réaction au fait que des centres à forte densité de population demeuraient non desservis, CBC/Radio-Canada a présenté des demandes d'installation de trois nouveaux émetteurs pour Radio Two à Chilliwack (Colombie-Britannique), à Red Deer (Alberta) et à Whitehorse (Yukon). Ces demandes ont été approuvées. La Société prévoit donc mettre en service ces trois nouveaux émetteurs en 2004-2005.

Radio française

La Radio française a aussi respecté ou dépassé toutes ses conditions de licence en ce qui concerne le contenu canadien et le pourcentage de musique vocale de langue française. En fait, au cours de 11 des 12 mois de l'année de radiodiffusion 2003-2004, CBF-FM a offert un contenu à 55 % canadien en moyenne pour la musique de catégorie 2, alors que l'exigence est de 50 %, tandis que dans le cas de la musique de catégorie 3, le contenu canadien a atteint en moyenne 30 % sur l'ensemble de l'année, tandis que l'exigence est de 20 %.

Sur CBFX-FM, la musique de catégorie 2 a été en moyenne à 55 % canadienne dans 8 des 12 mois de l'année de radiodiffusion et la musique de catégorie 3 a représenté en moyenne au moins 30 % de la musique diffusée dans 7 des 12 mois de l'année. La chanson française représentait plus de 97 % du contenu de musique vocale diffusé sur CBFX-FM pendant 8 des 12 mois de l'année et plus de 96 % pendant 5 des 12 mois sur CBF-FM, où l'exigence est de 85 %.

En ce qui concerne la couverture, depuis le renouvellement de ses licences, la Radio française a entrepris un important programme accéléré visant à s'assurer que les Canadiens de toutes les provinces sont en mesure de recevoir le signal du service alors connu sous le nom de Chaîne culturelle (maintenant Espace musique) et d'en bénéficier. Depuis janvier 2003, de nouveaux émetteurs diffusant le signal d'Espace musique ont été installés et mis en service à Edmundston ainsi que dans les quatre capitales du Canada atlantique, en l'occurrence Fredericton, Charlottetown, Halifax et St. John's. Des émetteurs ont aussi été mis en service à Paris (Ontario), à Dolbeau et à Sept-Îles (Québec) ainsi qu'à Calgary, à Regina, à Victoria et à Edmonton dans l'Ouest du pays.

Les dix capitales provinciales sont maintenant desservies par Espace musique. Lorsqu'ils auront tous été mis en service, les nouveaux émetteurs d'Espace musique offriront le service à plus de 90 % de la population canadienne de langue maternelle française.

b. Les chaînes spécialisées d'information

Newsworld et RDI

Au moment du renouvellement de leur licence, Newsworld et le RDI ont obtenu l'autorisation d'augmenter leurs tarifs. Cette autorisation était toutefois conditionnelle à la mise en œuvre d'un certain nombre d'améliorations à la programmation des deux services, améliorations dont il leur appartient de faire état dans le cadre du processus de production du rapport annuel. Les deux services exercent leurs activités en totale conformité avec les conditions de leur licence.

Voici quelques-unes des réussites de **Newsworld** dignes de mention en 2003-2004 :

- Le niveau de contenu canadien continue de dépasser le niveau minimum fixé à 90 % en vertu de la licence.

- Depuis le 1er novembre 2002, Newsworld offre le sous-titrage codé pour la totalité de sa programmation, ce qui dépasse la condition de licence qui fixait à 90 % le pourcentage minimum devant être atteint pour septembre 2002. Newsworld a affecté un budget de 866 000 $ au sous-titrage codé en 2003-2004.

- En partenariat avec la Télévision anglaise, Newsworld a établi de nouveaux bureaux de vidéojournalistes dans les villes canadiennes suivantes : Bathurst (Nouveau-Brunswick), Summerside (Île-du-Prince-Édouard), Yarmouth (Nouvelle-Écosse), Brandon (Manitoba), Swift Current, Yorkton, Prince Albert et North Battleford (Saskatchewan), Red Deer (Alberta) et Kelowna (Colombie-Britannique).

- Newsworld a aussi poursuivi ses projets interculturels conjoints avec le RDI, renouvelant le contrat pour la production d'une nouvelle saison complète d'épisodes de *Culture-choc*.

Voici quelques-unes des réussites dignes de mention du **RDI** au cours de l'année écoulée :

- Les émissions canadiennes ont représenté 95 % de la grille-horaire du RDI 2003-2004.

- Le RDI a dépassé les exigences fixées dans sa licence en matière de sous-titrage codé, tant sur le plan des sommes engagées que sur celui du pourcentage d'émissions sous-titrées, affectant un budget de 530 000 $ à ce poste, ce qui a permis de sous-titrer dans l'ensemble plus de 60 % des émissions diffusées.

Le RDI a élargi sa gamme d'émissions en direct, d'émissions régionales et internationales et d'émissions d'intérêt spécial, et a pris plusieurs mesures significatives. En voici quelques-unes :

- Le RDI produit et diffuse une fois par semaine en direct et à l'extérieur, l'émission *En direct*, depuis des emplacements régionaux au Canada atlantique, au Québec, en Ontario et dans l'Ouest du pays.
- Le RDI a poursuivi ses initiatives de collaboration avec Newsworld, fournissant de nouveau 23 épisodes de *Culture-choc*.

- Les deux chaînes ont continué de collaborer afin d'étendre leur couverture journalistique partout au Canada. Le RDI utilise des cars satellite (trois) au Saguenay, à Toronto et à Winnipeg.

c. Les services de télévision

Nos deux réseaux de télévision ont respecté ou dépassé pratiquement toutes les exigences qui leur avaient été imposées par le CRTC dans ses décisions de renouvellement. Certaines des nombreuses réussites importantes de la Télévision anglaise et de la Télévision française au cours de la dernière année de radiodiffusion sont décrites ci-dessous.

Télévision anglaise

Voici quelques-unes des réussites de la Télévision anglaise les plus dignes de mention au cours de l'année de radiodiffusion 2003-2004 :

- Le contenu canadien représentait 77,7 % de la programmation diffusée sur l'ensemble de la journée et 86,5 % de celle diffusée aux heures de grande écoute, soit entre 19 h et 23 h, une augmentation de presque 2 % par rapport à la saison de radiodiffusion antérieure, ce qui dépasse les attentes du CRTC.

- La production régionale pour le réseau représentait 42 heures par semaine par rapport aux 36 heures prévues.

- La Télévision anglaise a de nouveau respecté la condition de sa licence qui prévoyait que, pour la période écoulée entre 2002-2003 et la fin de la licence, elle devait diffuser aux heures de grande écoute (19 h à 23 h) au moins six heures par semaine d'émissions régionales prioritaires dont les prises de vue principales sont tournées à plus de 150 kilomètres de Toronto.

- Par semaine de radiodiffusion, sur l'ensemble de la journée, la Télévision anglaise a diffusé 25 heures d'émissions prioritaires produites en région.

- La Télévision anglaise offre maintenant une moyenne hebdomadaire de 31,9 heures d'émissions pour enfants, toutes diffusées sans interruption publicitaire, dont 23,3 heures d'émissions canadiennes, alors que les attentes du CRTC en la matière sont de 15 heures.

- Les émissions pour les jeunes ont représenté en moyenne 6,1 heures par semaine en 2003-2004, dont 5,9 heures par semaine étaient des émissions canadiennes, tandis que les attentes du CRTC à cet égard sont de 5 heures par semaine.

- Les productions indépendantes représentent maintenant 79 % des émissions autres que les émissions de nouvelles et de sports, soit une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente et de 12 % depuis l'entrée en vigueur de la licence actuelle. En outre, 86 % de la programmation régionale vient de producteurs indépendants, une augmentation de 10 % depuis 2002-2003 et de 13 % depuis 2001-2002.

- La totalité des émissions de la grille de la Télévision anglaise offrent le sous-titrage codé depuis le 1er novembre 2002. Cela comprend notamment toutes les pauses manchettes, les pauses propres à une station et le matériel promotionnel produit par CBC/Radio-Canada.

- La Télévision anglaise a diffusé 63 heures d'émissions avec vidéodescription, toutes canadiennes. Il s'agissait de 33 heures d'émissions originales diffusées pour la première fois et de 30 heures d'émissions reprises de saisons précédentes.

Télévision française

Voici quelques-unes des réussites les plus dignes de mention de la Télévision française au cours de l'année de radiodiffusion 2003-2004 :

- La proportion de contenu canadien diffusé sur l'ensemble de la journée a été de 77 %, cette proportion atteignant 88 % aux heures de grande écoute (de 19 h à 23 h), ce qui constitue dans chaque cas une augmentation par rapport à l'année de radiodiffusion précédente. Plus particulièrement aux heures de grande écoute, le pourcentage dépasse sensiblement le minimum requis de 80 % par le Conseil.

- La production d'émissions régionales a largement dépassé les attentes du Conseil, avec un total de 310 heures de productions régionales diffusées pendant l'année, dont 33 heures aux heures de grande écoute. En moyenne, 5,8 heures de productions régionales ont été diffusées sur le réseau chaque semaine.

- Dans le secteur des émissions pour enfants et pour les jeunes, les attentes globales du CRTC ont été satisfaites puisque la Télévision française a diffusé 20,4 heures d'émissions de cette catégorie par semaine. Ce total comprend 16,9 heures d'émissions pour les enfants de 2 à 11 ans et 3,5 heures d'émissions pour les jeunes de 12 à 17 ans.

- La quantité d'émissions canadiennes dans le secteur des arts de la scène diffusées à la Télévision française a dépassé les attentes. Dix-neuf spectacles canadiens ont notamment été diffusés aux heures de grande écoute en 2003-2004.

- La Télévision française a aussi diffusé aux heures de grande écoute 18 documentaires de longue durée achetés de producteurs indépendants, ce qui correspond à l'engagement de la Société.

- La Télévision française continue de présenter au public des longs métrages canadiens et, au début de 2004, elle a annoncé son projet de consacrer au cours des trois années suivantes 12 millions de dollars au développement, à la production, à la promotion et à l'acquisition de longs métrages canadiens.

- Les échanges d'émissions entre la Télévision anglaise et la Télévision française continuent d'être importants; près de 93,4 heures d'émissions ont fait l'objet d'échanges de ce genre en 2003-2004, soit plus du double des 40 heures fixées comme point de repère dans les attentes du Conseil.

3. Accroissement de la portée de CBC/Radio-Canada grâce à Internet

Même si le CRTC ne régit pas les services offerts sur Internet, CBC/Radio-Canada a pris des mesures importantes pour y étendre la portée de sa programmation et y améliorer son offre de services aux Canadiens de toutes les régions du pays. Nous incluons l'information qui suit pour bien illustrer l'étendue de nos activités en ce domaine. Voici quelques exemples :

- *CBC.ca* compte 16 sites régionaux et *Radio-Canada.ca* en compte pour sa part 14. Les pages régionales sont des sous-sections de nos sites principaux. Ces derniers mettent l'accent sur la programmation réseau et les nouvelles nationales. Les sites régionaux mettent quant à eux l'accent sur les nouvelles régionales et l'information de base au sujet de la radio et de la télévision régionale.

- Un nombre croissant de Canadiens visitent nos sites. La fréquentation de *CBC.ca* et de *Radio-Canada.ca* s'est accrue de plus de 40 % du deuxième trimestre de 2003 au deuxième trimestre de 2004. Les sites régionaux de *CBC.ca* reçoivent plus de 2 millions de visites par mois et ceux de *Radio-Canada.ca* près d'un 1,5 million de visites par mois.

- En 2003-2004, les sites Web de CBC/Radio-Canada se sont hissés au premier rang de la fréquentation parmi les sites de médias et de radiodiffuseurs canadiens.

- Nous avons reçu des témoignages de reconnaissance nationaux et internationaux pour la qualité de notre programmation sur nos sites Web en français et en anglais. En 2003-2004, l'équipe de la section *Online News*, *CBC Radio 3*, le site Web CBC Archives/Archives de Radio-Canada, la « zone Jeunesse » et la « zone Nouvelles » de *Radio-Canada.ca* ont tous été primés.

- Nous continuons d'améliorer nos sites Web à l'intention des Canadiens. Voici quelques-unes des initiatives lancées en 2003-2004 :

    - La Radio anglaise et la Télévision anglaise ont concentré leurs efforts de la dernière année sur des mesures visant à placer l'utilisateur au centre des préoccupations sur le site *CBC.ca*. On a notamment eu davantage recours aux productions conjointes et on a déployé de nombreux efforts pour enrichir l'expérience des internautes en leur proposant des directives claires de navigation, des instruments de recherche efficaces, une présentation uniforme du contenu et des zones de contenu regroupées : Nouvelles et Actualités, Régions, Enfants, Sports, Arts et Spectacles, etc.

    - La Radio anglaise a aussi continué à proposer sur Internet du contenu nouveau et novateur comme les produits « Advanced Media » par l'entremise de sites Web de radio comme *NewMusicCanada.com*.

    - La Radio française et la Télévision française ont uni leurs efforts et continuent de poursuivre leur objectif commun d'offrir sur Internet aux francophones du Canada un service public essentiel en améliorant constamment le portail *Radio-Canada.ca* afin qu'il comporte un contenu de qualité supérieure dans plusieurs zones : Nouvelles, Culture, Jeunesse, Régions, Sports et Archives.